

Notification 2018/002

le 2 février 2018

NOTIFICATION AUX PARTIES

FEUILLE DE ROUTE 2017-2027 POUR LA CONSERVATION DE L'ÂNE SAUVAGE D'AFRIQUE

Le Secrétariat de la CMS a le plaisir d'annoncer que la feuille de route pour la conservation de l'âne sauvage d'Afrique a été publiée dans le cadre de sa série de documents techniques.

Au cours de la 1^e Réunion internationale des Etats de l'aire de répartition de l'âne sauvage d'Afrique, qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) du 6 au 7 mars 2017, des informations ont été recueillies pour élaborer la feuille de route pour la conservation de l'âne sauvage d'Afrique. Ce document a été finalisé après avoir fait l'objet d'un processus de consultation.

La douzième session de la Conférence des Parties (COP12) qui s'est tenue du 23 au 28 octobre 2017 à Manille, Philippines, a accepté l'âne sauvage d'Afrique pour inscription à l'Annexe I de la CMS, et a pris note de la feuille de route pour la conservation de l'âne sauvage d'Afrique, qui a été présentée à la COP en tant que document d'information.

La version finale du document est maintenant disponible [ici](#) (en anglais seulement).

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>